

SEUILS DE DÉCLENCHEMENT DES ÉPISODES DE POLLUTION

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 10 MICRONS	▶ Seuil d'alerte	24h	80 µg/m ³	Moyenne glissante à 8h et à 14h ⁽¹⁾
		24h	50 µg/m ³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
	▶ Seuil de recommandation et d'information	24h	50 µg/m ³	Moyenne glissante ⁽¹⁾
DIOXYDE D'AZOTE	▶ Seuil d'alerte	Horaire	400 µg/m ³	Moyenne
		Horaire	200 µg/m ³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
	▶ Seuil de recommandation et d'information	Horaire	200 µg/m ³	Moyenne
OZONE	▶ Seuil d'alerte	3 h consécutives	240 µg/m ³	Moyenne horaire
		3 h consécutives	300 µg/m ³	Moyenne horaire
		Horaire	360 µg/m ³	Moyenne
	▶ Seuil de recommandation et d'information	Horaire	180 µg/m ³	Moyenne
DIOXYDE DE SOUFRE	▶ Seuil d'alerte	Horaire	500 µg/m ³	Moyenne - Dépassement pendant 3 heures consécutives
	▶ Seuil de recommandation et d'information	Horaire	300 µg/m ³	Moyenne

µg/m³ = microgramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les dépassements des seuils sont déclenchés selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements de seuil d'information et d'alerte.

▶ **Seuil d'alerte**

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de l'ensemble de la population et à partir duquel des mesures doivent immédiatement être prises.

▶ **Seuil de recommandation et d'information**

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes de personnes particulièrement sensibles (personnes âgées, enfants en bas âge, patients souffrant d'une pathologie cardiaque ou respiratoire,...) et pour lequel des informations immédiates et adéquates sont nécessaires.



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

Atmo Midi-Pyrénées